

FACULTÉ DE DROIT

DOYEN.

JACQUES CRÉMAZIE.

PROFESSEURS ORDINAIRES.

JACQUES CRÉMAZIE, Écuyer, Docteur en Droit et Juge de la Cour de Recorder de Québec ; Professeur de Droit civil.

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Procédure.

L'honorable NAPOLEON CASAULT, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.

CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Écuyer, Avocat, Licencié en Droit ; Professeur de Droit romain et de Droit administratif.

PROFESSEURS EXTRAORDINAIRES.

JAMES-GEORGE COLSTON, Écuyer, Avocat, Licencié en Droit ; Professeur de Droit criminel.

LUCIEN TURCOTTE, Écuyer, Avocat, Licencié en Droit ; Professeur du cours d'Introduction au Droit civil.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, Avocat à la Cour Impériale de Paris, Docteur en Droit de la Faculté de la même ville, ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

SECRÉTAIRE.

JAMES-GEORGE COLSTON.

Appariteur.

CHARLES DIONNE.

JAME

P

c

JEAN

b

M

P

et

ALFR

d

C

CHAR

P

C

FRAN

M

L

T

D

JOSEP

d

LOUIS

c

d

e

CHAR

d

LAUR

fes

L.